



Inscription

Saison 2026-2027



Documents à fournir

- Dossier d'inscription (daté et signé)
- Certificat médical

	Situation	Pratique	Exigence réglementaire
Mineurs	Obtention ou renouvellement de licence	Loisir	Le certificat médical n'est plus obligatoire Remplir le questionnaire de santé « <i>pour les mineurs</i> » et donner au club l'attestation associée
		Compétition	Certificat médical obligatoire de non contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline gymnique avec la mention « en compétition »
Majeurs	Obtention ou renouvellement de licence	Loisir	Questionnaire de santé « <i>pour les majeurs</i> » et certificat médical obligatoire tous les 3 ans
		Compétition	Certificat médical obligatoire de non contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline gymnique avec la mention « en compétition »

- **1 photo d'identité** (mettre le nom au dos de la photo)
- **Montant global de la cotisation** (adhésion + licence + part variable selon nbr d'heures)
(Licence offerte pour la 2^{ème} cotisation prise et les suivantes)
- **Attestation rentrée scolaire CAF** (pour les personnes en bénéficiant)

Information sur l'assurance :

Tous les licenciés à la Fédération Française de Gymnastique bénéficient du contrat de groupe souscrit par la FFGym auprès de **GROUPAMA**. Ce contrat leur apporte les garanties responsabilité civile, atteinte corporelle et rapatriement. Pour la garantie atteinte corporelle, chaque licencié bénéficie de la garantie de base. Il a toutefois la possibilité de souscrire des garanties supérieures, à réception du mail de la Fédération lui indiquant que sa licence est validée. La notice d'information « assurance » est jointe à ce mail. Le licencié peut alors imprimer le bulletin afin de souscrire ou non aux options souhaitées (option 1 ou 2 Individuelle Accident, Indemnités journalières, Garantie des Accident de la Vie) et l'envoyer, avec son règlement, à AMPLITUDE ASSURANCES.